

2) A propos de la statue de Jeanne d'Arc

Extrait de la lettre adressée le 27 décembre 2013 au maire de Châlons

[...] En préparant cette assemblée et ce numéro du Petit Catalaunien Illustré, nous nous sommes également interrogés sur une autre statue, celle de Jeanne d'Arc, et sur la suite donnée à la plainte que vous nous aviez écrit avoir déposée

en 2003 contre les consorts Erre et le Front National lorsqu'ils s'avisèrent de la « nettoyer » à la brosse métallique et au détergent.

Un de nos précédents courriers à ce sujet étant lui aussi demeuré sans réponse, nous vous saurions gré de nous faire savoir la suite qui a effectivement été donnée à votre plainte (non déposée, abandon, classement sans suite, condamnation, relaxe...), ainsi que le montant des

frais engagés par la ville de Châlons et des indemnisations qu'elle a reçues des responsables de ces dégradations. A cet égard, Mme Erre, qui s'était publiquement engagée à reverser ses indemnités d'élue municipale, a-t-elle tenu son engagement ? [...]

NdlR : cette lettre étant demeurée sans réponse, nous nous sommes adressés à M. Erre, complice du forfait et candidat à la mairie de Châlons (cf page suivante).